



Formation professionnelle pour les adultes

CAPA Jardinier Paysagiste

RNCP24928 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 10 juin 2015

Objectifs de la formation

- **S'insérer** professionnellement en tant qu'ouvrier paysagiste
- **Réaliser des petits aménagements** dans le cadre d'un jardin

Contenus de la formation

- **Réaliser des activités d'entretien d'espaces verts** : gestion et d'entretien différenciés (tonte – fauche, tailles spécifiques – tailles droites, paillages, etc)
- **Utiliser et entretenir le petit matériel d'espaces verts** : tondeuse, taille haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse, autres matériels spécifiques
- **Réaliser des activités de végétalisation** : plantations, fleurissement, engazonnement, etc
- **Réaliser des activités de construction simple** : dallages, murets, constructions bois, etc
- **Conduire et utiliser en sécurité le matériel automoteur** : tracteur attelé
- **Réaliser des activités d'entretien d'un espace rural** : entretien des haies bocagères, bords de cours d'eau, travaux de bûcheronnage, etc
- **Réaliser la taille de fruitiers à pépins**: tailles de formation et sanitaires, tailles de fructification
- **Principales connaissances associées** : écosystèmes, agroécologie et biologie végétale, les végétaux et leur utilisation, etc
- **Santé et Sécurité au Travail (SST)** : Certificat Individuel d'Application des Produits Phytosanitaires (Certiphyto)

Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- **Autres possibilités** : CPF, CPF transition, contrat de professionnalisation



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Accès à la formation

- **En formation continue** :
 - 800 heures, **27 semaines de formation** en centre au CFPPA Nature
 - 420 heures, **12 semaines** de stage en entreprise
- Etre **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**
- Entrée en formation à **tout moment**, après positionnement du candidat

Conditions d'admission

- Satisfaire aux **tests de recrutement** et à l'**entretien** de motivation organisé par le centre de formation

Points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une halle « paysage-environnement » de 800 m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts

Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre**, en formation **à distance**, en **entreprise**

Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature garanti l'**accès à tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.

Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque **les 7 UC constitutives du CAPa sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes



Insertion professionnelle

- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'entretien en camping
- Entretien des jardins, service à la personne